



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2546

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Monsieur le Premier ministre, la France a rarement connu une grève aussi longue et déterminée que celle qui s'oppose à votre réforme des retraites. Le 31 décembre dernier, Emmanuel Macron a exigé que vous trouviez un compromis, mais sans toucher au principe de la retraite par points, ni même à l'âge pivot. En somme, il vous a demandé de vous débrouiller sans qu'aucun arrangement ne soit possible.

Au demeurant, le projet de loi portant réforme des retraites est d'ores et déjà écrit et transmis au Conseil d'État. Vous avez donc désintégré sciemment toute possibilité de négociation réelle.

M. Jean-Luc Mélenchon. Exact !

M. Éric Coquerel. Vous ne vous sortirez pas de cette situation critique avec une conférence et un aménagement minimal sur l'âge pivot. On ne répond pas au cyclone social en secouant des mesurette !

À Rodez, le Président de la République a promis une réforme universelle, et indiqué qu'il était hors de question de maintenir un seul des régimes spéciaux. Désormais, vous prévoyez – et heureusement ! – de conserver ceux des policiers, des camionneurs, des aiguilleurs du ciel et de nombreuses autres professions. En somme, la seule chose universelle, c'est votre peur de voir la grève s'étendre !

Monsieur le Premier ministre, vous affirmez que la réforme doit équilibrer les comptes de notre système de retraite. Dès lors, pourquoi réduire les cotisations pesant sur les hauts salaires, ce qui provoquera un trou béant de 70 milliards d'euros entre 2025 et 2040 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Stéphane Peu applaudit également.*) Prétendez-vous sérieusement soigner la cicatrice d'un système de retraite qui fonctionne en lui balafrant le visage ?

Les Français ont compris que l'adoption de la retraite par points signifiait un recul sans fin de l'âge de la retraite, ainsi que la diminution des pensions. Seule la finance a intérêt à une telle promotion de la retraite par capitalisation ! Non, les retraites des Français ne sont pas des *Smarties* ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Sébastien Jumel applaudit également.*)

Au contraire : nous sommes fiers de notre système solidaire, qui nous permet d'être le pays d'Europe comptant le moins de retraités pauvres, et nous le chérissons ! Monsieur Édouard Philippe, avec ce projet de loi scélérat, vous n'affrontez pas seulement la majorité des syndicats, vous affrontez un peuple qui prend au sérieux sa devise : liberté, égalité, fraternité ! (*Mme Mathilde Panot applaudit.*)

N'écoutez pas les extrémistes de votre camp ! Il n'est pas honteux de retirer un projet de loi devant un refus qui s'exprime de façon si majoritaire dans le pays. Quand allez-vous le faire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites.

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des retraites. Monsieur Coquerel, à vous entendre, je ne vois pas beaucoup de points positifs dans la grande transformation que nous proposons.

M. Ugo Bernalicis. Vous avez raison !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . Elle vise à assurer la véritable solidarité.

Mme Mathilde Panot. Vous n'assurez aucune solidarité !

M. Stéphane Peu. Pas avec les caissières du groupe Auchan, en tout cas !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . Elle vise à assurer la solidarité du XXI^e siècle entre nos concitoyens en matière de retraites. Je tenterai de vous faire partager, sinon mon enthousiasme, du moins ma conviction au sujet de ce projet de société.

Le vrai sujet est sans doute celui des retraités modestes, sur lequel nous pourrions être d'accord. La dynamique d'un système par points, par répartition, est favorable aux 40 % des retraités les plus modestes, ceux qui perçoivent moins de 1400 euros par mois. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Mme Mathilde Panot. Mensonge !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . C'est une réalité. Vous pourrez en prendre connaissance à votre guise. Tout cela est démontré. (« Non ! » *sur les bancs du groupe FI.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. Ce n'est pas vrai !

Mme Mathilde Panot. Alerte fake news !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . Il s'agit d'un point positif.

Au fond, le système de retraites en vigueur est favorable aux carrières ascendantes, classiques, et profite aux professionnels qui sont entrés dans une entreprise à vingt ans et qui y ont progressé en responsabilités et en rémunération. La retraite de ces salariés, pour l'essentiel, est financée par ceux qui ont progressé très lentement au sein de leur entreprise, menant des carrières plates.

M. Alexis Corbière. Ce n'est pas sérieux !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . En réalité, notre système favorise les carrières ascendantes dans la même entreprise et défavorise durement ceux dont le parcours dans l'entreprise est relativement linéaire, et dont le niveau de revenus n'a guère progressé.

M. Sylvain Maillard. Mais oui !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État . La véritable solidarité, c'est celle que nous voulons mettre en œuvre, et nous réussissons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Sylvain Maillard. Excellent !

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2546

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Retraites

Ministère attributaire : Retraites

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 janvier 2020](#)